



# VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

## MUNICIPALITE

JM

**Préavis n° 35**  
**11 août 2006**

### RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 283'500.- pour l'acquisition de la parcelle n° 985

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La parcelle n° 985 du cadastre d'Yverdon-les-Bains est sise à la rue du Midi n°3. Elle a une surface de 491 m<sup>2</sup> et comprend le bâtiment n° 1324 d'assurance incendie, d'une surface au sol de 169 m<sup>2</sup>, comprenant 2 logements sur 2 niveaux.

Cette parcelle jouxte la parcelle communale n° 923 où est aménagé le parking du Midi.

La Municipalité a eu l'opportunité, dernièrement, d'entrer en discussions avec la propriétaire, Mme Marlyse Aubry, qui souhaite vendre son bien-fonds, tout en y conservant la possibilité de continuer à y vivre au bénéfice d'un bail.

Le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments a dès lors mandaté un bureau d'architecture pour évaluer la valeur de ce bien. Le rapport arrive à la conclusion que la parcelle peut être estimée à fr. 270'000.- (alors que l'estimation fiscale est de fr. 465'000.-).

Contact a de nouveau été pris avec la propriétaire et son frère afin de leur présenter l'étude effectuée par notre mandataire. Ils ont donné leur accord à la vente de la parcelle au montant proposé moyennant l'arrangement suivant : après la vente, la propriétaire sera au bénéfice d'un contrat de bail à durée indéterminée, mais intransmissible, afin de lui permettre de finir ses jours dans sa maison. Le montant du loyer est encore à déterminer mais serait assez modeste vu l'état de vétusté du logement. Cela soulagerait l'intéressée qui serait ainsi déchargée de l'entretien de l'immeuble.



